

Marseille, le 7 octobre 2011



Monsieur Xavier BERTRAND
Ministre Du Travail, de l'emploi
et de la Santé
127, rue de Grenelle
75007 PARIS

Ref : IP/FO 11.056

Monsieur le Ministre,

Isabelle Pasquet

La nouvelle taxe sur les complémentaires santé a été adoptée définitivement le mois dernier par le Parlement après le vote du Sénat (170 voix contre 154). La gauche a vivement combattu la mesure, mais tous ses amendements de suppression ont été rejetés.

Sénatrice
des Bouches du Rhône

Vous avez déclaré, Monsieur le Ministre "assumer" cette mesure. Selon vous, "les mutuelles et les compagnies d'assurances ne sont pas obligées de répercuter totalement cette augmentation", car "aucune n'est en situation financière difficile".

Groupe Communiste
Républicain et Citoyen

Aujourd'hui et conformément aux craintes que nous avons exprimées lors de l'examen du texte, le plan d'austérité fait craindre un effondrement de l'offre de soins dans mon département où les centres de santé mutualistes en représentent 10%.

Membre de la Commission
des Affaires Sociales

Pour mémoire 20 000 personnes ont demandé la tenue d'une table ronde afin de débloquer un fond public d'urgence et les moyens d'assurer la pérennité de ces structures.

Conseillère
d'Arrondissement
De Marseille

C'est pourquoi je sollicite au nom des mutualistes des Bouches du Rhône, de leurs collectifs de soutien et de l'intersyndicale des personnels du Grand Conseil de la Mutualité, l'organisation d'une rencontre sous votre autorité, permettant de faire le point sur la situation et d'assurer un avenir aux centres de santé mutualistes des Bouches du Rhône en réaffirmant l'objectif de l'accès à des soins de qualité pour tous.

Vous remerciant de me tenir informée des dispositions que vous prendrez en ce sens, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération.

Isabelle Pasquet

Permanence parlementaire
280, rue de Lyon - 13015 Marseille
Tel : 04 91 81 82 20 Fax : 04 91 92 52 78
i.pasquet@senat.fr